

JERICH 

Speak out to break down the wall that makes underage prostitution invisible



Et si mon enfant était victime de prostitution ?

Guide à l'usage de tous les parents pour connaître, comprendre et (ré)agir



Cofinancé par
l'Union européenne



Speak out to break down the wall that makes underage prostitution invisible

Et si mon enfant était victime de prostitution ?

Guide à l'usage de tous les parents pour connaître, comprendre et (ré)agir



Cofinancé par
l'Union européenne



Sommaire

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS : UNE RÉALITÉ MAL CONNUE	4
PROSTITUTION DES MINEURS : TOUS CONCERNÉS !	6
CONFRONTÉ À LA PROSTITUTION DE MON ENFANT : QUE PUIS-JE FAIRE ?	8
QUE FAIRE SI J'AI DES SOUPÇONS OU SI MON ENFANT MINEUR EST VICTIME DE PROSTITUTION ?	8
MON ENFANT EST EN SITUATION DE PROSTITUTION, MÊME OCCASIONNELLEMENT : QUI ALERTER ET COMMENT PROCÉDER ?	11
VOUS N'ÊTES PAS SEUL ET POUVEZ ÊTRE AIDÉ !	12
UN RÉSEAU D'ACTEURS MOBILISÉS AU NIVEAU NATIONAL	13
LES RESSOURCES ET PROFESSIONNELS À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS :	15
QUEL RÔLE PUIS-JE JOUER DANS LA PRÉVENTION DE LA PROSTITUTION CHEZ LES MINEURS ?	18
PARENT, MAIS PAS QUE... ..	21



Vous n'avez sûrement pas l'habitude de voir associés les mots « **prostitution** » et « **mineurs** ».

Pourtant, bien que difficile à croire, ce phénomène existe, prend de l'ampleur année après année, touche plusieurs milliers de **jeunes** rien qu'en France et concerne tous les milieux sociaux.

En tant que **parents**, piliers de l'éducation de vos enfants, nous sommes convaincus que vous pouvez être des acteurs essentiels dans la lutte contre la prostitution des mineurs, car vous détenez le pouvoir d'influencer positivement la vie de vos enfants.

A travers ce **guide**, nous vous partagerons **informations et conseils** pour **comprendre, prévenir et (ré)agir**, face à ce phénomène difficile à appréhender.





L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS : UNE RÉALITÉ MAL CONNUE

En 2021, on estimait entre 7 000 et 10 000, le nombre de jeunes mineurs en situation de prostitution en France, mais tout le monde s'accorde sur le fait que ce chiffre est sûrement très en deçà de la réalité. Le chercheur Aziz Essadek estime quant à lui qu'ils seraient environ 15 000, rien qu'au sein de l'aide sociale à l'enfance.... Certaines estimations n'hésitent plus à envisager plus de 20 000 jeunes en situation de prostitution en France.

Elle touche des jeunes des villes comme des campagnes ; on la retrouve dans toutes les régions ; elle est présente dans tous les niveaux sociaux et dans toutes les catégories de la population.

Depuis quelques années, on constate une explosion du nombre de cas de mineurs en situation de prostitution.

La croissance de ce phénomène est insidieuse car d'une part les victimes ne se considèrent pas toujours comme victime, d'autre part l'acte prostitutionnel est souvent invisible (annonce sur Internet, rencontre dans des appartements via des plateformes de location comme Airbnb,...).

Pour s'attaquer à ce problème trop largement méconnu et sous-estimé, le gouvernement a lancé en 2021 le premier "plan national de la lutte contre la prostitution des mineurs".

Rappelons, qu'en France, la prostitution des mineurs est interdite

depuis la loi sur l'autorité parentale du 4 mars 2002. Elle considère les mineurs prostitués comme des victimes.

La prostitution revêt diverses formes, mais n'a qu'une définition :

« la prostitution consiste à se prêter, moyennant une rémunération, à des contacts physiques de quelque nature qu'ils soient, afin de satisfaire les besoins sexuels d'autrui ».

Définition de la Cour de cassation

(Crim., 27 mars 1996, pourvoi n° 95-82.016, Bull. crim. 1996 n° 138).

La rémunération ici, ce n'est pas toujours de l'argent, c'est aussi parfois des cadeaux ce qui donne le sentiment aux jeunes de rendre un service à quelqu'un, pas celui d'un acte de prostitution.

Soyons clairs... :

- Les victimes sont principalement des jeunes filles âgées entre 13 et 17 ans (mais les garçons peuvent être également concernés) ;
- Elles sont issues de tous les milieux sociaux ;
- Les auteurs de proxénétisme sont majoritairement des hommes âgés entre 18 et 24 ans ;
- Les clients sont majoritairement des hommes (99%), avec un âge qui varie de la minorité à une soixantaine d'années ;
- Les jeunes impliqués ne se considèrent pas comme victimes.



PROSTITUTION DES MINEURS : TOUS CONCERNÉS !

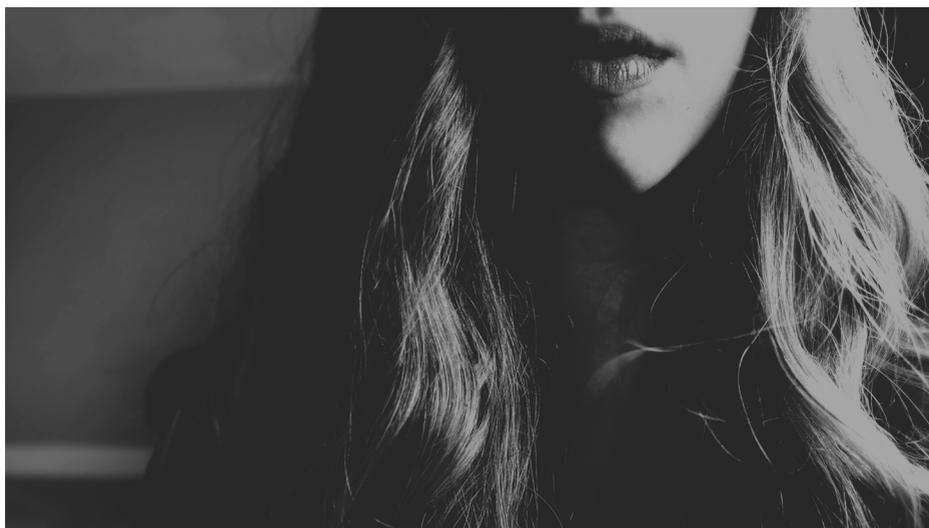
La prostitution des mineurs est un phénomène protéiforme et complexe qui nous concerne tous, au sein même de nos familles ou dans notre environnement plus élargi.

En tant que parent plus particulièrement, il est très compliqué d'arriver à savoir si mon enfant est en situation de danger ou même déjà victime.

En l'observant, je peux repérer des signaux révélateurs.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et faire face à certaines de ces difficultés ne signifie pas que mon enfant est nécessairement en situation de prostitution.

Je dois en revanche m'en préoccuper pour exclure ce danger.





Les signaux qui doivent m'alerter



Mon enfant utilise son téléphone en permanence

Quels réseaux sociaux sont installés sur son téléphone ?
Y a-t-il des échanges avec des inconnus ?
Répondre à des messages ou appels semble être prioritaire quel que soit le moment ?



Mon enfant semble avoir des addictions

Les drogues et l'alcool sont fréquents pour aider à supporter la situation ou utilisés par les proxénètes pour amener à la prostitution



Mon enfant change de comportement

Je remarque des troubles du sommeil, une hypersensibilité émotionnelle, une perte de confiance en soi, des attitudes dépressives, une forte anxiété...



Mon enfant rencontre des difficultés scolaires

Absences répétées, chute des résultats scolaires, difficultés à se concentrer pendant les cours... J'en parle avec ses professeurs.



Mon enfant a de nouvelles affaires ou objets dont je ne connais pas l'origine

Je cherche à connaître l'identité de la personne qui offre ces cadeaux



Je remarque des traumatismes physiques sur le corps de mon enfant



Mon enfant me parle de moins en moins

Je n'arrive plus à échanger sur tous les sujets comme avant. Mon enfant me fuit lorsqu'il s'agit de parler de sa vie, ses émotions, ses relations...



Mon enfant fugue et est de plus en plus absent du domicile familial, notamment le soir

(sorties en boîte de nuit...)



Mon enfant est victime de harcèlement scolaire



J'ai l'impression que mon enfant se coupe de son cercle d'amis habituel



Le style vestimentaire de mon enfant change



Mon enfant rencontre des nouvelles personnes dont je n'ai jamais entendu parler

Je cherche à comprendre comment la rencontre s'est déroulée. Je tente de comprendre ce qu'ils font ensemble quand ils se voient.

“ CONFRONTÉ À LA PROSTITUTION DE MON ENFANT : QUE PUIS-JE FAIRE ?

J'ai du mal à y croire, à accepter que ça arrive à mon propre enfant... J'ai envie « de fermer les yeux », de faire comme si ça n'existait pas... J'ai honte et j'ai peur du regard des autres, je suis inquiet, un peu perdu aussi...

Autant de sentiments qui me chamboulent et que tout parent éprouve.

En tant que parent, je veux protéger mon enfant.

“ QUE FAIRE SI J'AI DES SOUPÇONS OU SI MON ENFANT MINEUR EST VICTIME DE PROSTITUTION ?

Tout d'abord, je dois prendre conscience que mon **enfant mineur est une victime**. Même s'il nie ou minimise la réalité de sa situation, il a besoin de soutien et de se sentir en sécurité à la maison : bienveillance, écoute, compréhension, confiance, dialogue et tolérance doivent guider mon action.

En tant que **parent**, je dois prendre conscience que **je suis aussi une victime** !

Je m'autorise à mobiliser la famille, des personnes de confiance

Je peux m'appuyer sur les autres afin de trouver la meilleure stratégie, la clé pour favoriser l'écoute et le dialogue avec mon enfant et lui faire prendre conscience de sa situation.

Certains membres de ma famille ou l'entourage proche de mon enfant peuvent m'y aider. J'identifie les personnes susceptibles d'avoir le plus d'impact sur mon enfant, ses « modèles », les personnes en qui il a confiance et qui seront à même de gérer ses propres émotions. Je me lance, j'ose partager mes inquiétudes avec elles. Peut-être que ces personnes se doutent-elles déjà de la situation...

Je m'appuie sur des principes fondamentaux pour approcher et échanger avec mon enfant

Si j'entrevois une opportunité, si je sens que le dialogue est possible :

- Je choisis un moment et un lieu opportuns pour aborder le sujet. Mon enfant doit être au calme et se sentir en sécurité pour se livrer.
- Je ne juge pas et je ne punis pas mon enfant afin de ne pas provoquer un blocage et risquer de rompre tout dialogue.
- Je lui fais part de mes inquiétudes quant à son bien-être, sa santé et sa sécurité.
- J'essaie de mettre en avant et de faire prendre conscience à mon enfant ce qu'il « gagnerait » à sortir de cet engrenage, notamment en matière de santé, de bien-être, de respect de lui-même.

- Je respecte et j'accepte ce qui ressort de nos échanges car instaurer le dialogue est déjà une grande avancée. Je dois avoir conscience que le chemin peut être fait de progrès, mais également de retours en arrière.
- Je remercie mon enfant de s'être livré à moi et je lui réaffirme tout mon soutien.

Mon enfant est dans le déni, il refuse de parler de la prostitution : il n'est pas prêt ou je ne suis pas la bonne personne

- Je laisse des documents à sa disposition tels que « le Michetomètre¹» pour lui permettre de prendre conscience des dangers qu'il encourt.
- Je lui propose de rencontrer de manière confidentielle des professionnels, comme par exemple ceux de la Maison des Adolescents et ainsi aborder des sujets tels que la santé, la sexualité, son bien-être, son approche des réseaux sociaux...

Aider mon enfant sur du long terme, c'est aussi ne pas m'oublier !

Le temps et la patience sont deux paramètres fondamentaux à intégrer. Je me prépare à faire face à des situations pouvant nécessiter beaucoup de temps avant d'être résolues ou prises en charge et qui mettront mes nerfs et ma famille à rude épreuve.

Pour cela, je prends soin de moi et de mon entourage : je m'autorise à consulter un psychologue, un conseiller conjugal, la médecine du travail... et je veille aux répercussions possibles sur les membres de ma famille (réputation, « qu'en-dira-t-on ») afin de préserver l'équilibre familial.





MON ENFANT EST EN SITUATION DE PROSTITUTION, MÊME OCCASIONNELLEMENT : QUI ALERTER ET COMMENT PROCÉDER ?

Pour protéger mon enfant et poursuivre les clients et proxénètes, je n'agis pas de manière isolée !

Je fais appel à la Police et à la Justice en signalant la situation voire en déposant plainte contre celles et ceux qui exploitent mon enfant :

En adressant un courrier au procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance du lieu de l'infraction ou du domicile des suspects.

Dans n'importe quel commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie (la présence de mon enfant n'étant pas requise, je ne fais surtout pas pression sur lui pour qu'il fasse directement la démarche).

J'aborde le sujet avec les Conseillers d'Éducation de son établissement scolaire, les services de protection des mineurs... et je cherche à créer un réseau d'acteurs mobilisés pour soutenir et protéger mon enfant.

Mon enfant mineur a fugué ou a disparu :

Rendez-vous le plus vite possible au poste de police ou de gendarmerie le plus proche du lieu où vous vous trouvez pour signaler la disparition de votre enfant afin qu'il soit inscrit au Fichier des Personnes recherchées (FPR). Les délais des 48H n'est

absolument pas un impératif légal. Au contraire cette démarche est à effectuer le plus tôt possible pour mobiliser l'ensemble des moyens à la disposition des forces de l'ordre.

Peut-être mon enfant parlera-t-il davantage avec un tiers qu'avec moi-même. Passer par un tiers médiateur peut m'aider. Les professionnels de l'action sociale et éducative, comme l'assistance éducative des services de la protection de l'enfance peuvent m'aider. Je peux saisir le juge des enfants (au Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence de la personne ayant l'autorité parentale) ou l'aide sociale à l'enfance - ASE (en adressant un courrier au Président du Conseil Départemental ou en me rendant dans les services territoriaux de l'ASE).

Et surtout, en cas d'urgence immédiate, j'appelle Police Secours en composant le 17.



VOUS N'ÊTES PAS SEUL ET POUVEZ ÊTRE AIDÉ !

La prostitution des mineurs est un phénomène de société qui peut toucher n'importe quelle famille. Vous n'êtes pas seul.

Vous éprouvez peut-être un sentiment d'impuissance et d'isolement mais sachez que vous et votre enfant pouvez trouver différents types de soutien.

Pour mieux vous repérer, voici quelques contacts clés :



UN RÉSEAU D'ACTEURS MOBILISÉS AU NIVEAU NATIONAL

L'association ACPE

Agir contre la prostitution des mineurs

www.acpe-asso.org

Conseils et accompagnement psycho-social ou juridique.

Tél : 01 40 26 91 51

contact@acpe-asso.org

Le réseau « AdoSexo » de l'ACPE : divers lieux de permanence en Île-de-France et en régions (maison des adolescents, centre de santé sexuelle, protection maternelle et infantile, centre information jeunesse, mission locale...) véritables espaces de parole, de soutien et d'accompagnement à destination des jeunes, de leurs parents et des professionnels.

Des lignes d'écoute téléphonique pour les enfants, les adolescents, les parents et les professionnels :

Numéro 119

Numéro dédié aux violences faites aux enfants, à des situations de prostitution de mineurs. Ligne d'écoute / tchat gratuits et confidentiels, 24h/24 et 7j/7.

<https://www.allo119.gouv.fr>

Numéro 3018

Numéro dédié aux cyberviolences (cyber-harcèlement, revenge porn, chantage à la webcam, usurpation d'identité, violences à caractère sexiste ou sexuel, exposition à des contenus violents). Ligne d'écoute et tchat gratuits, de 9h à 23h, 7jours/7.

<https://e-enfance.org/le3018>

Numéro 116 000

Service d'urgence gratuit disponible 24h/24 et 7j/7, le 116 000 est un numéro européen proposant une écoute et des conseils en cas de fugues, d'enlèvements, de disparitions inquiétantes d'enfants ou de jeunes jusqu'à 25 ans.

<https://www.116000enfantsdisparus.fr>

Numéro 3020

«Non au Harcèlement» - Numéro gratuit, anonyme et confidentiel mis en place par le ministère de l'Éducation nationale, joignable de 9h à 18h du lundi au vendredi. Il propose aux victimes, aux témoins et à leurs parents de dénoncer des situations de harcèlement scolaire.

Numéro 3919

«Violences femmes infos» - Service d'écoute gratuit et anonyme, le 3919 est consacré aux femmes victimes de n'importe quel type de violence.

LES RESSOURCES ET PROFESSIONNELS À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS :

Au Pays Basque

La Maison des Adolescents Adoenia à Bayonne - Permanence « AdoSexo » l'espace ressources sur la question de la prostitution des mineurs

Accompagnement social - Soutien psychologique - Assistance médicale -
Orientation sur les dispositifs d'aide locaux

Leur devise : « Tout ce qui se dit à Adoenia reste à Adoenia ! »
6 avenue Lahubiague - 64100 Bayonne - Tél : 05 59 64 22 52 -
<https://adoenia.fr/contact-adoenia>

Association Citoyenneté- Justice Pays Basque - ACJPB

Aide aux victimes pour une première assistance juridique et/ou
psychologique

28 Rue Lormand - 64100 Bayonne - Tél : 05.59.59.45.93 -
francevictimespaysbasque@acjpb.fr
<https://www.acjpb-bayonne.fr/>

Association Couples et Familles Pays Basque

Groupes de parole et soutien à la parentalité - Conseil conjugal et familial
21 Rue de Baltet, 64100 Bayonne - couplesetfamilles.pb@gmail.com

L'APAVIM

Aide aux victimes pour une première assistance juridique et/ou psychologique

Tél : 05 59 27 91 23. <http://www.apavim.fr>

Association Couples et Familles Béarn-Bigorre

Groupes de parole et soutien à la parentalité - Conseil conjugal et familial

12 avenue du Loup - 64000 PAU - Tél : 05 59 02 98 11 / 06 29 85 24 61

Sur le département des Pyrénées Atlantiques :

Aide Sociale à l'Enfance

<https://www.le64.fr/assurer-la-protection-de-lenfance>

Les Promeneurs du Net : une présence éducative sur Internet

<https://www.promeneursdunet.fr/departements/pyrenees-atlantiques>

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF -

cidffpyreneesatlantiques@gmail.com

Vous ou votre enfant pouvez également vous confier à votre médecin de famille, aux infirmiers ou psychologues scolaires, à des assistants de services sociaux... et contacter le planning familial, les centres médicaux psychologiques...

Osez solliciter ces acteurs engagés, à l'écoute et bienveillants !



“ **QUEL RÔLE PUIS-JE JOUER DANS LA** PRÉVENTION DE LA PROSTITUTION CHEZ LES MINEURS ?

La prévention est un enjeu majeur et ô combien complexe en matière de prostitution chez les mineurs. Elle doit être la préoccupation de tous, chacun intervenant à son niveau.

Que puis-je faire en tant que parent pour tenter de protéger mon enfant ?

Quelques principes que je peux suivre :

Dès son plus jeune âge, je tisse petit à petit une relation de confiance avec mon enfant en l'amenant à **échanger avec moi sur des sujets variés :**

- Le **respect des règles**.
- Le **rapport** au corps et à son respect, à la sexualité.
- Les **rapports homme-femme, la nature de ses relations** amicales et amoureuses pour qu'il puisse **mieux identifier les relations malsaines et les risques d'emprise**.
- La question du **harcèlement**, notamment en milieu scolaire.
- Le **rapport à la violence**.

- Les dangers des **réseaux sociaux**, ces espaces où une grande partie des relations se nouent et où les mineurs se livrent sans filtre. Je le sensibilise au **risque de « grooming »**, le processus par lequel un adulte aborde intentionnellement des mineurs et les manipule à des fins sexuelles.
- Les **dangers de l'exposition à la pornographie** qui véhicule bien souvent des images violentes, dissocie la relation physique des émotions, ce qui contribue à penser que son corps peut être une marchandise dont on peut tirer profit.

Je l'amène à **questionner son propre comportement**, notamment avec ses amis, au sein de groupes : on peut soi-même se retrouver de « l'autre côté de la barrière » et inconsciemment adopter des attitudes « nocives ».

Je lui suggère **d'adopter lui-même une posture aidante** avec ses amis.

Pour l'ensemble de ces sujets, je ne me sens peut-être pas très à l'aise et c'est bien normal !

Je m'appuie sur des supports existants sur Internet et qui utilisent des codes qui lui parlent !

Par exemple cette petite vidéo qui explique la notion de consentement avec un thé :



Pour mon enfant en situation de handicap mental, je me rapproche de professionnels pour trouver des supports de communication accessibles et adaptés (Facile à lire et à comprendre - FALC)

Je n'hésite pas à participer à **des initiatives locales**, proposées par des professionnels, des associations de parents (conférences, des temps de rencontre, ...) **sur certains sujets en lien avec l'enfance, l'adolescence** et leurs problématiques.

Enfin, en tant que parent d'élève, je peux aussi militer auprès de l'établissement scolaire de mon enfant pour demander la mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention au sein de son établissement, et ce dès le plus jeune âge.



PARENT, MAIS PAS QUE...

Pour lutter contre un fléau, il est important que ce dernier soit connu et compris du plus grand nombre.

C'est pourquoi vous avez aussi un rôle à jouer en prêtant attention aux jeunes de votre entourage familial et amical.

Vous pouvez aussi parler de ce sujet autour de vous et partager ce guide qui sera sans aucun doute plus utile que vous ne le pensez !



JERICH

Speak out to break down the wall that makes underage prostitution invisible

pistes solidaires



Coordinateur

Pistes Solidaires

France

www.pistes-solidaires.fr

MEITIS

France

scopmeitis.eu

KMOP

Grèce

www.kmop.gr

CESIE

Italie

cesie.org



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

101096637-JERICHO